

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Floflo  
**Autor:** A.S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200930>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

*Pour les annonces, s'adresser exclusivement à*  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements.*  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements détent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*



## NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un abonnement d'**UN AN**, à dater du *1<sup>er</sup> avril prochain*, recevront **GRATUITEMENT** les numéros du trimestre courant (*1<sup>er</sup> janvier au 31 mars*).

## Les Combiers sur la neige.

*A l'ami Frédéric, au Sentier.*

De nouvelles courses de skis ont eu lieu au Marchairuz, dimanche dernier. Ce fait-divers ne nous retiendrait pas s'il n'offrait qu'un intérêt sportif. Mais il a une signification d'une portée plus générale. A la lecture des résultats publiés par les quotidiens, on a pu voir que les lauréats sont tous, sauf deux, des habitants de la Vallée de Joux et notamment de la commune du Chenit. Or, il y a cinq ou six ans à peine que les premiers skis ont fait leur apparition dans la grande combe qu'encadrent le Risoux, le Mont-Tendre et la Dent-de-Vaulion.

Dans les Alpes suisses, le passage d'ascensionnistes chaussés de skis a été signalé il y a plus de quinze ans déjà. Et cependant ce mode de locomotion ne s'est pas encore répandu chez les montagnards. Seuls, les guides se sont mis peu à peu à le pratiquer, imitant les touristes, les membres des clubs alpins et les hôtes étrangers à l'affût de tous les moyens propres à rompre la monotonie des longs séjours forcés dans les stations hivernales. Défiantes des innovations, les populations alpestres se contentent de patauger dans la neige comme par le passé et n'essaient même pas, dans la Suisse romande tout au moins, de se servir des raquettes en usage dans l'Appenzell ou des « cercles » des Combiers.

Il n'en est pas de même à La Vallée. En voyant des skieurs faire, par deux et trois mètres de neige, la traversée de leurs montagnes plus aisément qu'au cœur de l'été ; en assistant aux ébats, sur les pentes de la Dent-de-Vaulion, des pensionnaires de l'hôtel de la Truite et du Grand-Hôtel du Pont, les Combiers ne se sont pas mis à rire comme les gens d'Epalinges, le jour où ils aperçurent pour la première fois deux Lausannois guider leurs interminables patins de bois autour du Chalet-des-Antets. Ils comprirent d'emblée l'utilité du nouvel engin et ils n'eurent de trêve que lorsqu'ils en posséderent.

Aujourd'hui, à la Vallée de Joux, les skis sont non seulement le délassement favori de la jeunesse, mais encore un moyen de transport pratiqué par les adultes, par les vieillards eux-mêmes, que leurs affaires ou l'amour de la promenade appellent en dehors des chemins battus. Le patin d'acier, qui permet de traverser en quelques minutes le lac de Joux, n'est pas détrôné ; mais il a à soutenir une rude concurrence. Glisser sur le lac n'est faisable, au reste, que par une bonne glace. Que la

neige vienne à tomber en grande quantité ou que la température se rafraîchisse fortement, adieu les parties échevelées entre le Pont et le Rocheray !

Le skieur, lui, ne demande que de la neige. Plus la couche est épaisse, mieux il s'en trouve. Il n'a pas à redouter en ces parages les avalanches qui rendent souvent les Alpes si dangereuses. Quant aux tempêtes, il s'en moque.

Nous avons eu l'occasion, avec trois skieurs de nos amis, de monter, il y a une quinzaine, du Brassus au Marchairuz, de gagner de là le pied du Mont-Tendre et de filer ensuite sur le Sentier, à travers les forêts, les combes et les cumbettes. Il faisait un de ces temps où un membre d'une société protectrice des animaux se ferait un crime de mettre à la fenêtre le museau de son caniche. Chassée par rafales, la neige nous aveuglait et, se collant aux vêtements et au visage, faisait de nous de blancs fantômes. Rares et brèves étaient les accalmies relatives qui amincissaient le rideau floconneux et permettaient d'entrevoir un point de repère ou quelque chalet, dont le toit plongeait dans la neige et où l'on ne pénétrait qu'en rampant.

Sans les skis, la partie eût pu devenir critique. Elle ne nous laissa au contraire que les plus agréables souvenirs. Il faut dire que, grâce au flair du jovial Combier qui était des nôtres, nous ne nous égarâmes pas d'une seconde.

Que si vous nous demandez quel plaisir on peut bien éprouver à voyager ainsi dans la tourmente, nous vous dirons qu'il consiste dans la réunion d'un tas de petites joies, comme celles de ne connaître du danger que l'illusion, de traverser des étendues vierges de pas humains, de partager avec trois ou quatre fidèles amis la même passion des robinsonnades, d'improviser des campements et une cuisine qui procurent la satisfaction de petits tours de force, d'observer enfin les jeux de la nature, plus curieux souvent par les tempêtes que sous un ciel serein.

La neige dont les myriades de cristaux s'allument au soleil ou sous les rayons de la lune, est merveilleuse, sans doute ; mais, quand rien n'agit l'atmosphère, c'est une masse inerte. Voyez, au contraire, comme elle s'anime par le vent ! Tantôt, pareille à des vapours, elle fume au-dessus des arêtes ; tantôt, comme des vagues, elle ondule en fine poussière sur les pentes ou rejoue tumultueusement contre quelque banc de rocher, à la manière des flots écumant contre une jetée. Ses tourbillons ont parfois un aspect imprévu. Ainsi, en bondissant au hauz d'une combe que couronnait la lisière d'une forêt, ils nous firent l'effet d'une charge de cavalerie contre une lignée de noirs fantassins.

Ces scènes grandioses, les Combiers ne pouvaient s'en accorder la jouissance avant de connaître les skis. Il n'y avait alors que les bûcherons qui osaient s'engager dans les cotes au-dessus du fond de La Vallée, inhabitées en hiver ; et encore ne se mettaient-ils en

route que lorsque le temps n'était pas trop menaçant.

Dans les chaudes maisons cuirassées de zinc ou de « tavillons », les habitants de La Vallée demeuraient confinés tout l'hiver. Leur amour de la lecture, du chant et de la musique leur permettait, il est vrai, de passer gentiment les longues veillées ; mais nous nous imaginons que leur santé devait souffrir à la longue du manque de mouvement au grand air, et qu'au dégel la bronchite traitresse s'abattait sur eux avec sûreté.

Les voilà maintenant qui font toutes les semaines de longues excursions sur la neige. Pour ne parler que des skieurs du Chenit, les plus nombreux, il ne se passe pas de dimanche qu'ils ne poussent une pointe du côté du Risoux, ou qu'ils n'aille au Mont-Tendre, en serrant la main en passant à Jules Lecoultral, l'hôtelier du Marchairuz et le sauveur des voyageurs en détresse.

Bientôt, sans doute, tous les habitants de Chez les Golay, de Chez Jacob, de Chez Isaac Capt, de Chez Jacques à Pierre, de Chez la Veuve, de Chez le Brigadier, de Chez Simon, de Chez Tribillet, de La Capitaine, de Chez La Tante, de Chez Besançon, des Aubert, de Chez le Chirurgien, de Chez les Capt, de Chez les Lecoultral, du Crêt Meylan, de Chez les Meylan, de Chez Villard, de Vers chez le Maître, de tous les Piguet, dessus et dessous, — bref, hommes, femmes, vieillards et petits enfants, tous les bons Combiers du Chenit ne sortiront plus sur la neige que chaussés de leurs skis, tels les habitants du nord de la Scandinavie.

Et dans la plaine, sous trois cents mètres de brouillard, nous nous mortondrons tandis qu'ils s'ébattront gaiement en famille sous le ciel bleu et dans les combes argentées.

V. F.

## Croquis d'une jolie femme.

Allez à la galerie de peinture, prenez le front de Pallas, les yeux de l'Amour, le teint d'Hébé, la bouche de Vénus, la tournure des Grâces, et vous aurez à peu près la beauté.

## Portrait d'un bel homme.

Pour faire un bel homme, prenez la tête d'un Anglais, les yeux d'un Italien, la main d'un Allemand, la taille d'un Français, la jambe d'un Espagnol.

## Floflo.

Un ressortissant d'une commune des environs de Lausanne, sans ressources, paresseux ou incapable de tout travail, mais bien inoffensif, était à la charge de la charité publique de la capitale.

Le préfet décida de le renvoyer dans son village.

Le gendarme auquel fut confié cette



mission était tout jeune et ne connaissait pas encore bien le pays.

— Floflo — c'était le nom du vagabond — vous conduira, fait le préfet au gendarme ; suivez-le seulement, ce n'est pas un mauvais homme.

Arrivés à destination, Floflo, suivi par le gendarme, alla frapper à la porte du syndic.

— Bonjour, mossieu le syndic, voici un gendarme que je vous amène.

— Ah ! c'est toi, Floflo ! C'est bon, c'est bon ; y faut voi maintenant que je vous trouve un logement et une pension ; mais, en attendant, allons toujou prendre un verre.

Tandis que le syndic et le gendarme trinquaient, Floflo sortit furtivement de la salle et, par des sentiers à lui seuls connus, s'en revint à Lausanne. Il y était arrivé depuis longtemps qu'on le cherchait encore dans toutes les maisons du village. A. S.



#### J'aime mieux, cent fois mieux, etc.

Un de nos correspondants nous envoie la chanson suivante, en réponse à la question posée, il y a quelque temps, par les *Archives suisses des Traditions populaires* et rappelée dans notre dernier numéro.



Ah ! que maude \* sant les fellies  
Qu'ai valets lau sé flâirant,  
Por mé ie lâi è passâ  
Pè ion que m'ein a contâ.

*Refrain :*

Ah ! j'aimerais mieux, cent fois mieux,  
Un jeune mari qu'un vieux.

Je crayé bin de l'amâ  
Ai résous que mè desâi,  
Ora, mè foto de li,  
Ein è trovâ on plie dzeinti. (*Refrain.*)

Ora, mè foto de li  
Ein è trovâ on plie dzeinti.  
Qu'il est doux ! qu'il est aimable !  
Qu'il est jeune et gracieux. (*Refrain.*)

Na pas de stau totifan  
Que s'eindormant quie dévant,  
Ne savant pas sè rasâ,  
Ne faut pas m'ein dévesâ. (*Refrain.*)

Se ne sè sâvant pas pegnâ,  
Lé faut pire reinvouyi.

Faut atteindre à ou autre nê

Que d'ein vîhne on plie galé. (*Refrain.*)

Ie n'ein vin ion, ie n'ein vin dou,  
On derai que s'ein sant fou.

Tin è vegniâ un bin galé

Que vigné p' tote lè né. (*Refrain.*)

J'aimerais mieux, cent fois mieux,

Un jeune mari qu'un vieux.

Les vieux vous font la grimace

Et les jeunes vous embrassent. (*Refrain.*)

**Voulez-vous rire ?** — Mardi et mercredi prochain, soirées données par *La Muse* ; on nous promet un spectacle des plus gais, dont *Rene*

\* Malheureuses.

*Morax* fera tous les frais. « Les quatre doigts et le pouce », farce villageoise, fut représentée déjà il y a deux ans ; elle eut un très grand succès. Ce n'est qu'une farce, en effet, mais une farce de beaucoup d'esprit. « Le rendez-vous d'Elvire », comédie en un acte, est aussi dans la note comique. M<sup>me</sup> Malan remplira le rôle d'Elvire. Enfin, l'épopée comique « Sac à douilles » est une suite de tableaux mettant en scène les côtés pittoresques de la vie militaire. — L'interprétation et la mise en scène ne laisseront rien à désirer, assure-t-on.

Les billets sont en vente chez MM. Tarin et Du-bois.

#### L'Elysée lausannois.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

A propos de la vente toute récente de l'Elysée par M. G. Perdonnet à la Société immobilière d'Ouchy (Beau-Rivage), je vous envoie ci-dessous quelques lignes traduites de l'ouvrage, si riche en détails sur notre ville, de feu le général Meredith Read. — Peut-être trouverez-vous qu'ils pourraient intéresser les lecteurs du *Conteur*.

Votre dévoué,  
G.-A. BRIDEL.

\* \* \*

La maison de l'Elysée, appelée jadis Le Petit Ouchy, fut construite en 1770 et fut, en premier lieu la propriété du professeur Rosset de Rochefort ; elle passa par héritage à son gendre le colonel Henri de Molin de Montagny. A la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle ce fut une des résidences d'été de madame de Staël, qui y recevait une société fort choisie. Dans ses salons, madame Récamier, le baron Constant d'Hermenches et Benjamin Constant prirent souvent part à la comédie.

En 1832, M. de Molin vendit cette propriété au comte de Satgé Saint-Jean, qui la nomma *L'Elysée* et la céda plus tard à M. G. Perdonnet.

#### Ane syndic et syndic âne.

Est-il besoin de rappeler que, dans nos villages, chacun possède un sobriquet ? Si mon voisin se fâchait lorsque je lui dis : « A la tienne, la Trouille », au lieu de lui dire : « A la tienne, Pierre-Abram Grognuz ! » et si ma voisine faisait la moue quand je lui chante : « Trot' trot' p'tite Reguette ! », au lieu de l'appeler du doux nom de Céphise Tacheron, cela m'amuserait fort.

Aussi personne ne s'étonnera en apprenant que Vincent Genoux, fils de sa mère, Anne Genoux des Meules, porte, depuis sa plus tendre enfance, le sobriquet d' « Ane des Meules ». Il peut chanter avec Boccace :

J'tiens ça d'maman !

Quand on lui dit : « Adieu, l'Ane des Meules ! » il pense à son beau domaine des Meules, se rengorge et paraît très flatté.

Or, Vincent Genoux possède un âne, un véritable âne, un âne qui bruit comme quatre quand on lui tire la queue ; un bel âne, mille tonnerres ! le plus beau de la commune ! Ce n'est pas sans raison que, dès le jour où il le ramena de la foire de Cossonay, on ne l'appela plus dans la contrée que le « Syndic ». Et lorsqu'on voit passer au village Vincent sur sa bête, chacun s'écrie : « Tiens ! voilà l'Ane des meules sur le Syndic ! A-t-il assez beau port et fin poil, tout de même, ce sacré Syndic ! »

Mais, aux dernières élections communales, il en est arrivé une bonne à Vincent Genoux. Considérant l'étendue de ses prés, la surface de ses toits, les dimensions inusitées de sa cour-

tine, et nonobstant son sobriquet d'Ane des Meules, ses concitoyens l'ont appelé aux hautes fonctions de syndic de la commune. Syndic ! d'un jour à l'autre, Vincent se trouva ainsi grandi d'une coudée. Lorsque, arrivé chez lui, au soir de cette mémorable journée, il entra dans son écurie, il s'écria en regardant son âne :

— Et moi aussi, je suis syndic !

A la pinte, quand un paysan disait : « C'est donc l'Ane des Meules qui est syndic ! » il se trouvait toujours un loustic pour répondre : « Et le Syndic est son âne ! »

Depuis ce jour, c'est un continual quiproquo au village. Chacun sait que l'on perd difficilement les habitudes prises ; quand, dans l'une de nos petites communes rurales, on a baptisé un homme, c'est fait pour longtemps. J'en connais fort bien une où le député s'appelle couramment le syndic, parce qu'il exerça autrefois cette fonction, — où le syndic s'appelle le juge, parce qu'il fut jadis juge de paix, — et où le juge s'appelle l'ancien assesseur ! Quand on va chez le syndic, on dit : « Je vais chez le juge » et lorsqu'on rencontre le député on lui dit : « Bonjour, syndic ! » Si vous ne me croyez pas, allez-y voir vous-même ; ce n'est pas si loin de la capitale... une heure à peine.

Donc, les habitants de la commune ne peuvent perdre l'habitude d'appeler leur syndic l' « Ane des Meules » et de nommer son âne le « Syndic », et ils continuent à dire : « Voilà l'Ane sur le Syndic ! » alors que c'est le syndic qui est sur l'âne.

Aussi, lorsque le syndic descend au village, pour présider aux destinées de la commune, les gamins regardent-ils l'Ane des Meules qui s'en va mettre le Syndic à l'écurie avant d'aller présider la séance : le Syndic mange alors son foin, tandis que l'Ane des Meules met ses bésicles pour déchiffrer de longs grimoires.

L'an dernier, M. le préfet du district avait convoqué la municipalité pour vérifier avec elle certains comptes ; il arriva au village avec une heure de retard, suant et souffrant, car l'honorables magistrats a fort embonpoint. Il avise sur la place un gamin un peu simple et, de sa voix tonitrueante :

— Eh ! garçon, as-tu vu le syndic ?

— Oui, monsieur.

— Sais-tu où il est ?

— Oui, monsieur.

— Veux-tu me conduire vers lui ?

— Oui, monsieur.

Et M. le préfet suivit l'enfant. Celui-ci alla directement à l'auberge et, ouvrant la porte de l'écurie :

— Il est là-bas au fond, le Syndic,... à la crèche de gauche !

— Le syndic, à la crèche de gauche !... Mille bombes ! tu te fiches de moi, gamin !

Le moutard demeurait abasourdi, ses grands yeux niais fixés sur le monsieur en redingote qui était rouge de colère.

— Voyons ! veux-tu me dire où est M. Vincent Genoux ?

— Ah ! l'Ane des Meules !... il est à la chambre de la municipalité !

Tête du préfet !

PAUL-E. MAYOR.

**Pour fêter ses 16 ans.** — La Société littéraire célébrait samedi son 16<sup>e</sup> anniversaire par une soirée qui groupait presque tous ses nombreux amis, heureux de se retrouver. Trois comédies ont été jouées avec entrain par les plus jeunes membres de la Société. Encore une ou deux rencontres avec un auditoire un peu plus exigeant que celui d'une soirée anniversaire, où dominent parents et amis, et ces débutants n'auront rien à envier à leurs aînés.

Un excellent orchestre d'amateurs, dirigé par M. Thibaud, violoniste et professeur, avait prêté son précieux concours à la Société littéraire. C'était